

ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

INFORMATIONS

STAGES

A conserver par la famille

A rendre au Professeur Principal

A rendre à la Vie Scolaire

A rendre au secrétariat

PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (stages)

1^{ère} BAC PRO TECHNICIEN CONSEIL VENTE

Madame, Monsieur,

Votre enfant va intégrer la classe de **1^{ère} BAC PRO Technicien Conseil-Vente** dans notre établissement. Dans le cadre de cette formation, il/elle sera amené à suivre des Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP), plus communément appelées « stages ».

Les stages principaux et complémentaires répartis sur les années de 1^{ère} et Terminale feront l'objet d'une présentation orale pour le BAC PRO.

Afin de préparer au mieux l'année de 1^{ère} Bac Pro Technicien Conseil Vente, nous vous informons ci-dessous des dates et des lieux des stages.

En 1^{ère}, les PFMP seront de 9 semaines dont 7 prises sur la scolarité. Elles se partagent en 3 types de stages :

- 3 semaines de stage principal : **secteur alimentaire/boisson**
- 2 semaines de stage complémentaire : **soit en lien avec la forme de vente soit en lien avec le produit vendu**
- 4 semaines de stage d'ouverture : **secteur non-alimentaire**

Les lieux de stages doivent-être in-fine validés par l'équipe pédagogique.

REMARQUE : Les élèves présents en 2^{nde} dans notre établissement :

- peuvent, s'ils le souhaitent, changer de lieu de stage principal ;
- ont reçu au mois de juin 2023 les conventions de stage définitives (1 convention pour le stage principal, 1 convention pour le stage complémentaire et 1 convention pour le stage d'ouverture). Ces conventions devront être restituées dans les délais qui leur seront communiqués dès la rentrée.

STAGE PRINCIPAL

Dates : 3 semaines **sur le même lieu de stage** qui devront se poursuivre en Terminale

- 1^{ère} période : du lundi 09.10.23 au samedi 28.10.23 (3 semaines dont 1 semaine sur les vacances scolaires)

Lieux :

- Le stage principal se déroule dans tout type de point de vente au détail de **produits alimentaires** tels que : épiceries de quartier, supérettes, grandes surfaces d'alimentation, magasins biologiques, magasins de coopérative, magasins de producteurs ou de vente directe, marchés...

Sont exclus : les lieux de stage ou l'activité est exclusivement liées à la production (boulangeries-pâtisseries, boucheries-charcuteries indépendantes).

STAGE COMPLEMENTAIRE au stage principal

Dates : 2 semaines **sur le même lieu de stage**

- 2^{ème} période : du lundi 12.02.24 au samedi 24.02.24 (2 semaines dont 1 semaine sur les vacances scolaires)

ATTENTION : Dans le cadre du stage complémentaire, l'élève pourra choisir :

- De se perfectionner dans un poste en y effectuant l'intégralité de ses semaines de stage ;
- De découvrir le même métier dans des contextes différents, d'autres points de vente, ou enseignes ;
- De s'ouvrir à d'autres supports produits ;
- De se spécialiser dans le produit en effectuant des stages dans des entreprises du secteur : grossistes, producteurs en vente directe...
- De découvrir d'autres techniques de vente dans d'autres secteurs qui viendront nourrir ses pratiques de conseiller vendeur.

STAGE D'OUVERTURE (en France ou à l'étranger) : en lien avec le projet personnel de l'élève

Dates :

- 4 semaines : du lundi 10.06.24 au vendredi 05.07.24

Lieux :

- Le stage d'ouverture se déroule dans tout type de point de vente.

Sont exclus : les lieux de stage ou l'activité est exclusivement liées à la production (boulangeries-pâtisseries, boucheries-charcuteries indépendantes) ainsi que les points de vente de produits interdit aux mineurs.

- L'ensemble des périodes devra se faire **sur le même lieu de stage**.